

**LA RECTRICE DE LA RÉGION ACADÉMIQUE GRAND EST,  
RECTRICE DE L'ACADÉMIE DE NANCY-METZ,  
CHANCELIERE DES UNIVERSITES DE LORRAINE**

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée relative aux droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;  
Vu le décret n°85-899 du 21 août 1985 modifié relatif à la déconcentration de certaines opérations de gestion du personnel relevant du ministère de l'éducation nationale ;  
Vu le décret n°2004-1105 du 19 octobre 2004 relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'État ;  
Vu le décret n°2006-1760 du 23 décembre 2006 modifié relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps d'adjoints administratifs des administrations de l'État ;  
Vu le décret 2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'État ;  
Vu l'arrêté du 5 octobre 2005 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre chargé de l'éducation nationale aux recteurs d'académie en matière de recrutement et de gestion de certains personnels stagiaires et titulaires des services déconcentrés relevant du ministre chargé de l'éducation nationale ;  
Vu l'arrêté du 8 février 2010 portant délégation de pouvoirs du ministre chargé de l'éducation nationale aux vice-recteurs des îles Wallis et Futuna, de Mayotte, de Nouvelle-Calédonie et de Polynésie française en matière de recrutement et de gestion de certains personnels titulaires et stagiaires du ministère de l'éducation nationale ;  
Vu l'arrêté du 28 janvier 2019 autorisant, au titre de l'année 2019, l'ouverture et l'organisation de concours communs pour le recrutement dans le deuxième grade de divers corps de fonctionnaires de catégorie C ;  
Vu l'arrêté du 6 février 2019 autorisant l'ouverture des concours pour le recrutement dans le 2<sup>ème</sup> grade de divers corps de catégorie C de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, dans l'académie de Nancy Metz.  
Vu l'arrêté du 11 avril 2019 fixant, au titre de l'année 2019, le nombre et la répartition des postes offerts aux concours communs pour le recrutement dans le deuxième grade de divers corps de fonctionnaires de catégorie C,  
Vu l'arrêté d'organisation du 17 avril 2019 des concours pour le recrutement dans le 2<sup>ème</sup> grade de divers corps de catégorie C de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, dans l'académie de Nancy Metz ;  
Vu l'arrêté d'admissibilité du 13 mai 2019 fixant la liste des candidats admissibles au concours externe pour le recrutement dans le 2<sup>ème</sup> grade de divers corps de catégorie C de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;

**ARRETE**

**Article 1** : Sont admis sur liste principale ou complémentaire du concours commun externe pour le recrutement dans le deuxième grade de divers corps de fonctionnaires de catégorie C de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur pour la session 2019 dans l'académie de Nancy-Metz, les candidats mentionnés sur la liste jointe en annexe.

Nancy, le 12 juin 2019

Pour la rectrice et par délégation  
Le secrétaire général d'académie

François BOHN

  
François BOHN

## RECRUTEMENTS ADMINISTRATIFS - 2019

### Résultats - Admission

Sous réserve que les intéressés remplissent les conditions requises par les textes législatifs et réglementaires régissant le recrutement.

#### Adjoint Administratif principal 2ème classe concours commun externe

N° Candidat - Nom Prénom	Résultat
1805665482 - MALGRAS JULIE	Admis rang 1
1907310657 - DUWIKUET DUWIKUET JULIE	Admis rang 2
1706116711 - CRETIN CHENUT SARAH	Admis rang 3
1609080238 - MARTIN ANTHONY	Admis rang 4
1906290618 - HELSENS RAULOT EMILIE	Admis rang 5
1610090622 - KACZMARCZYK PATRICIA	Admis rang 6
1610089662 - LABBE EMELINE	Admis rang 7
1908312743 - BERNARD ALEXANDRE SÉBASTIEN AIMÉ	Admis rang 8
1706107020 - ROUY ALICIA	Inscrit sur la liste complémentaire rang 1
1906297481 - HENRY HENRY-TOFFOLI CLAIRE	Inscrit sur la liste complémentaire rang 2
1809716241 - HASSDENTEUFEL WOHMANN JASMINE	Inscrit sur la liste complémentaire rang 3
1909322840 - RIEUBLANC JACQUELINE	Inscrit sur la liste complémentaire rang 4
1709166237 - DEJEAN MELYSANDRE	Inscrit sur la liste complémentaire rang 5
1840827909 - BREGEARD MAIMPONTE VANESSA EDMONDE	Inscrit sur la liste complémentaire rang 6
1806673841 - VOIRET MARGAUX NADINE	Inscrit sur la liste complémentaire rang 7
1910329591 - ESNAULT DUSSART ALINE	Inscrit sur la liste complémentaire rang 8
1910330341 - TODESCHINI MAAS VIRGINIE	Inscrit sur la liste complémentaire rang 9

A Nancy, le 11/06/2019

Le président du jury

Signature :



Candidature(s) : 1 à 17 sur 17 (17 candidats sur la page)

Résultats XXE

Page 1/1